AUTORITÉ POLYNÉSIENNE DE LA CONCURRENCE

NOS VALEURS



RESPONSABILITÉ

- Fonder chaque action sur des données fiables et des analyses rigoureuses
- Communiquer de manière claire et compréhensible
- Être garant de l'ordre public économique polynésien



IMPARTIALITÉ

- Travailler en toute indépendance
- Mobiliser l'expertise technique comme base unique et objective de nos décisions
- Garantir la transparence et la traçabilité de nos analyses et de nos procédures



EXCELLENCE

- Recruter des agents dotés de solides compétences techniques
- Assurer une formation continue pour maintenir et renforcer ce niveau élevé de compétences
- Produire un travail rigoureux et précis
- Favoriser l'adaptation aux spécificités locales



DISCERNEMENT

- Produire des travaux précis, utiles et adaptés aux réalités d'une économie insulaire éloignée des grands marchés internationaux
- Concevoir des solutions concrètes, durables et adaptées aux intérêts de l'économie polynésienne et des consommateurs



RESPECT

- Entretenir des relations transparentes, sincères et constructives avec les institutions et les acteurs économiques
- Favoriser la collégialité, l'esprit d'équipe et le respect mutuel
- Valoriser le savoir-faire et les compétences de chacun dans un environnement de travail harmonieux